

BILAN 2021 POSITIF
pour souligner le Jour de la Terre

McMasterville, le 22 avril 2022 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) se réjouit du portrait global de la gestion des matières résiduelles sur son territoire en 2021. L'équipe de l'environnement et de l'écocitoyenneté félicite et remercie les citoyen(ne)s pour le bilan reluisant de collectes dont tout le monde peut se féliciter en ce Jour de la Terre. En effet, la proportion des matières résiduelles valorisées est supérieure aux matières enfouies. Le taux de performance individuel de chacune des municipalités desservies par les services de collecte des matières résiduelles s'est amélioré.

« *Les changements apportés aux collectes résidentielles en 2021 ont permis pour une première fois de valoriser davantage de matières résiduelles que celles dirigées à l'enfouissement. Bien que ces changements aient nécessité une période d'adaptation et des efforts pour nous tous et toutes, la population a relevé ce défi avec brio et a même dépassé l'objectif anticipé.* », déclarait avec enthousiasme madame Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

DES RÉSULTATS RÉJOUISSANTS

En 2021, la quantité de déchets collectés s'élevait à 13 362 tonnes pour l'ensemble des municipalités desservies par les services de collecte de la MRCVR. C'est une importante diminution de 33,3 % des déchets comparativement à l'année précédente, représentant le tonnage le plus bas depuis 2015. Les changements aux collectes des déchets ont engendré la réduction de plus de 7 890 tonnes de matières enfouies en 2021, équivalent au poids d'environ 249 baleines à bosse, surpassant nettement les prévisions estimées.

Pour sa 4^e année d'opération, la quantité de matières organiques disposées dans l'Organibac par les citoyen(ne)s a continué d'augmenter en 2021 ! Un tonnage totalisant 8 490 tonnes, représentant une augmentation de 20 % de matières organiques, comparativement à l'année 2020. La participation croissante des citoyen(ne)s à la collecte organique se traduit par un accroissement de matières par unité d'occupation.

On dénote également une hausse de 13 % des matières résiduelles valorisées comparativement à 2020 (45,6 %). À l'automne 2021, la préouverture de l'Écocentre régional à Mont-Saint-Hilaire permet la récupération et la valorisation de plusieurs types de matière résiduelle à un même endroit pour les municipalités participantes. L'ouverture officielle de l'Écocentre au printemps, offrira une gamme de services complémentaires aux services de collecte, incluant la récupération et la valorisation des rebuts de construction, rénovation et de démolition (CRD), des résidus domestiques dangereux, pneus usés, matelas, électroménagers et les appareils électriques.

AJOUTS DE SERVICES COMPLÉMENTAIRES

L'implantation des collectes des matières organiques s'étendra au secteur des institutions, commerces et industries (ICI). Les actions d'information, d'éducation et de sensibilisation se poursuivront afin de maintenir et de continuer l'essor de l'amélioration de bonnes habitudes de gestion des matières résiduelles des citoyen(ne)s des municipalités desservies.

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 132 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.